



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : CULTURE

Restauration du char Sherman dit "Duguay-Trouin" - Etude préalable

La Ville de Dijon est propriétaire de plusieurs œuvres situées dans son espace public, dont elle assure l'entretien, la restauration et la valorisation. Cette politique inscrite sur le long terme permet la réalisation annuelle de plusieurs chantiers sur ces objets.

Le char Sherman, dit Duguay-Trouin, tient une place singulière dans ce corpus. Il est installé place d'Estiennes d'Orves et est inscrit monument historique au titre d'objet depuis le 20 août 1992.

Le char Sherman M4 A4 est un char d'origine américaine, fabriqué à 7 499 exemplaires entre juin 1942 et août 1943 et construit par *Détroit Tank Arsenal* (Chrysler). Réserve aux armées alliées, ce char n'a toutefois jamais servi dans l'armée américaine.

Parmi les différentes troupes ayant contribué à la Libération de Dijon, le 11 septembre 1944, le 2^e régiment de cuirassiers incarnait les puissances technologiques et de feu. Il était équipé de chars Sherman M4 A4. Débarqué le 15 août 1944 dans la baie de Saint-Tropez, le régiment remonte la vallée du Rhône vers la Côte-d'Or.

Le 6 septembre, à l'Est de Meursault, l'un de ses chars est bombardé, tuant trois membres d'équipage. En hommage au sacrifice de ces soldats en route vers Dijon, leur char est déposé dans une caserne dijonnaise puis installé dès 1948 dans l'espace public dijonnais.

Le char a connu deux emplacements successifs, à savoir :

- place du 1^{er} mai entre 1948 et 1958 ;
- place d'Estiennes d'Orves depuis 1958.

Le char présente un état moyen, voire préoccupant pour certaines parties, incluant des parties rouillées, des éclats sur la peinture en plusieurs endroits et une dégradation du caoutchouc des chenilles.

En vue d'une restauration à prévoir en 2024, année du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Dijon, la Ville de Dijon a engagé une étude préalable sur le char de manière à définir la nature des interventions à réaliser et leur coût prévisionnel. Le coût de cette étude préalable, confiée aux restaurateurs spécialistes des objets patrimoniaux métalliques, A-CORROS, est de 6 216 € TTC.

Cette étude préalable recevra un soutien financier issu du mécénat. Le char a en effet été sélectionné par deux étudiantes de l'université de Bourgogne, Émeline Marcand et Solène Pfauwathel, pour l'intégrer à un projet intitulé "Le Plus Grand Musée de France", porté par la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français. L'objectif de ce projet est de collecter des fonds pour la restauration d'œuvres du patrimoine culturel local, permettant ainsi la transmission de ces biens patrimoniaux au plus grand nombre. L'objectif de collecte dans le cadre du projet "Le plus grand musée de France" est de 5 000€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif au versement de la somme issue de l'opération de mécénat au profit de la Ville de Dijon.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN